



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

emploi et solidarité : fonctionnement

Question écrite n° 25411

Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité de lui faire connaître les moyen mise en oeuvre, en application du décret n°97-851 du 16 septembre 1997, modifiant le décret n°53-914 du 26 septembre 1953 portant simplification de formalités administratives, pour lutter contre l'inflation de demandes de fiches d'état civil, source de gêne pour les administrés et de coût financiers élevés à la charge des services municipaux.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25411

Rubrique : Ministères et secrétariats d'etat

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 1999, page 881